

### COUPURE D'ELECTRICITE



**COUPURE DE COURANT  
POUR TRAVAUX**

#### MESSAGE D'ENEDIS

Vous utilisez quotidiennement l'électricité pour vos activités professionnelles et personnelles. C'est pourquoi Enedis travaille chaque jour sur les réseaux électriques, pour les rendre plus performants, accueillir les nouveaux raccordements, limiter les pannes et intégrer les productions d'énergie renouvelable.

Dans la mesure du possible, nous effectuons ces travaux sans interrompre l'alimentation électrique de nos clients. Cependant une coupure est parfois nécessaire pour la réalisation de certains actes techniques. Ce sera le cas pour des prochains travaux que nous allons réaliser sur le réseau électrique qui alimente votre installation.

Aussi, nous sommes conduits à programmer une coupure de courant

**jeudi 28 avril 2022 entre 12h50 et 17h10 d'une durée approximative de 4 heures**

Conscients de la gêne occasionnée, nous mettons tout en œuvre pour réduire autant que possible les perturbations liées à ces travaux.

Pour suivre l'évolution de cette coupure et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site [enedis.fr/panne-et-interruption](https://enedis.fr/panne-et-interruption) ou télécharger l'application Enedis à mes côtés. Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Si vous restiez exceptionnellement sans courant après la période indiquée, notre service dépannage est à votre disposition au : 0 972 67 50 (appel non surtaxé) suivi des deux chiffres de votre département.

Enfin, pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

## ANCIENS COMBATTANTS

### COMMEMORATION DU 20 MARS 2022 à SAINT EUGENIE DE VILLENEUVE



Dimanche 20 mars, au monument aux morts de Sainte Eugénie de Villeneuve s'est déroulée la cérémonie de commémoration du cessez le feu en Algérie en présence des porte-drapeaux de Sainte Eugénie de Villeneuve, Vissac et Auteyrac. Après le chant " Algérie pays du soleil" et la lecture du discours de la FNACA, la cérémonie s'est poursuivie par l'énumération des noms des soldats, par une minute de silence et le chant de "La Marseillaise". La manifestation s'est terminée par le verre de l'amitié.

### RAPPEL DES COMMEMORATIONS

*Commémoration des déportés le 24 avril 2022 à VISSAC à 11h00*

*Commémoration du 8 mai 1945 le 15 mai 2022 à Saint Eugénie De Villeneuve à 10h30*

*Commémoration du 8 mai 1945 le 15 mai 2022 à Auteyrac à 11h15*

## TRAVAUX A VAILHAC



Dans le village de Vailhac, la route a été barrée suite à l'éboulement d'un mur qui a fragilisé une partie de cette route. Des travaux sont en cours d'étude.



## TRIPES

### A VISSAC



Samedi 19 mars, les habitants de Vissac ont rallumé le four du village après 2 ans d'interruption due à la crise sanitaire. 34 personnes se sont réunies autour d'un bon plat de tripes et saucisses cuites au four, suivies d'une pompe aux pommes, le tout préparé par Philippe. Tout le monde était ravi de ce succulent repas et se donne rendez-vous en août pour la traditionnelle fête du four.

### A AUTEYRAC



L'assemblée générale de l'Association Rencontre a eu lieu le 13 mars à la salle commune de l'ancienne école d'Auteyrac. Quinze personnes assistaient à la réunion parmi lesquelles deux nouveaux venus, M. et Mme Ameil de Fargette.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Après la consultation et le vote des membres présents, la composition du bureau reste inchangée :

Président : Laurent GERENTON, Secrétaire : Benoit Malfant, Trésorier : Jean-Louis Malfant

Il est décidé d'organiser la fête de la Saint Jean le samedi 25 juin et la fête patronale le dimanche 14 et le lundi 15 août suivant les modalités habituelles.

La dégustation de tripes a suivi la tenue de l'assemblée générale.

## COURS DE CUISINE



Le 26 mars 2022, a eu lieu à la salle des fêtes de Lachaud l'activité cuisine de l'association Cousons Causette. Onze personnes ont élaboré un menu : coquilles Saint Jacques et pompe aux pommes autour de Philippe. Cette première expérience a été studieuse et s'est déroulée dans la bonne humeur.

## CONCOURS DE DESSIN



Les élèves de la classe de CM du RPI Lachaud/Siaugues ont participé à un concours de dessin relatif à la classe de neige. Un vote a été organisé récompensant les trois meilleurs dessins illustrant le « diable de Bessans ». Les trois primés sont :

- Premier prix : Clémence Merle
- Deuxième prix : Emy Kolanowski
- Troisième prix : Thimothé Viallet

Grace à la région, à l'APE et aux communes de Vissac Auteyrac et Siaugues ste Marie, les enfants sont rentrés de la classe de neige enchantés.

## AIDES POUR L'ACHAT DE VELO ELECTRIQUE



### Mobilités douces

La Communauté de communes des rives du Haut-Allier peut vous aider dans l'acquisition d'un vélo à assistance électrique grâce à une subvention de 150 € par matériel acheté neuf et par bénéficiaire majeur résidant sur le territoire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier dans la limite d'un par foyer avec un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 13489 €.

Cette aide financière et l'achat du matériel doivent être effectués entre la période du 10 mars 2022 et le 31 décembre 2022.

Cette subvention concerne les vélos à assistance électrique au sens de la définition de la directive 2002/24/CE du 18 mars 2002 :

« Cycle à pédalage assisté, équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kilowatt dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25 kilomètres / heure, ou plus tôt, si le cycliste arrête de pédaler » (correspondance de la norme française NF EN 15194).

Si vous êtes éligible à cette aide, vous pouvez également demander une aide nationale et vous devrez remplir un dossier sur <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique>.

Si vous êtes éligible à cette aide, vous pouvez également demander celle nationale où vous devrez également remplir un dossier sur <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique>.

Téléchargez et complétez les 3 documents composant le dossier de demande d'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique : <https://www.rivesduhautallier.fr/eolien>



# NEIGE DU COUCOU A CHANTUZIER



**Pour recevoir l'Actu par mail...**

**Adresser votre demande à la mairie par mail : [mairie-vissac-auteyrac@orange.fr](mailto:mairie-vissac-auteyrac@orange.fr)**

**Ou par téléphone : 04 71 74 21 03**